

// Je verse ma taxe d'apprentissage à l'ARIA Nouvelle-Aquitaine. //

POURQUOI ?

Pour participer aux actions de promotion et de valorisation des métiers de l'agroalimentaire mises en œuvre par mon organisation professionnelle.

Le versement du solde de la Taxe d'Apprentissage (13%) est obligatoire. Il est à faire directement par les entreprises auprès des établissements* de leur choix, habilités à le recevoir.

COMBIEN ?

Solde à verser 2022 = Taxe d'Apprentissage 2022 x 13.00%

(Rappel - Taxe d'Apprentissage 2022 = 0,68% de Masse Salariale Brute 2021). L'entreprise peut choisir de verser tout ou partie de ce solde à l'ARIA Nouvelle-Aquitaine.

COMMENT ?

En retournant le bordereau (ci-joint) complété, par mail ou par courrier, accompagné du règlement par chèque à l'ordre de :

ARIA Nouvelle-Aquitaine
ou par virement :
IBAN : FR76 1026 8024 8013 4545 0020 044
BIC : COURFR2T
Un reçu à produire aux services fiscaux vous sera adressé en retour.



QUAND ?

Du 1^{er} janvier au 31 mai 2022.

*L'ARIA Nouvelle-Aquitaine fait partie des organismes agréés par la Préfecture pour le versement du solde de 13% de la Taxe d'Apprentissage au titre du Service Public Régional d'Orientation. A noter : les SPRO ne bénéficient pas de numéro UAI (ex RNE).

aria
NOUVELLE-AQUITAINE
Association Régionale des
Industries Alimentaires



EN 2022

**J'AI BESOIN DE RECRUTER
DES CANDIDATS MOTIVÉS ET FORMÉS
AUX MÉTIERS DE L'AGROALIMENTAIRE,**

**JE VERSE MA TAXE D'APPRENTISSAGE
À L'ARIA NOUVELLE-AQUITAINE !**

**L'ARIA Nouvelle-Aquitaine rassemble et représente
toutes les entreprises agroalimentaires régionales
et contribue à leur développement pérenne et durable.**

ARIA Nouvelle-Aquitaine

1 Avenue de la Marne - 33400 Talence

05 64 37 29 00

aria@aria-nouvelle-aquitaine.com

LinkedIn ARIA Nouvelle-Aquitaine
<https://www.linkedin.com/company/aria-nouvelle-aquitaine/>

www.aria-nouvelle-aquitaine.com

“ L'ARIA Nouvelle-Aquitaine vous aide à recruter et contribue à l'attractivité de vos métiers. ”

PROMOUVOIR NOS MÉTIERS, AUPRÈS DES DEMANDEURS D'EMPLOI ET DES JEUNES

L'ARIA participe au déploiement opérationnel d'évènements nationaux en région :



- ✓ **La Semaine Nationale de l'Emploi Agroalimentaire :** portée par le réseau des ARIA, elle a pour objectif la promotion des métiers du secteur et des besoins de recrutement de l'entreprise.
- ✓ « **Découvrez ce que vous mangez** », opération portée par l'ANIA : les entreprises agroalimentaires ouvrent leurs portes au grand public.
- ✓ **La semaine de l'industrie**, portée par le gouvernement : elle a pour objectif de donner de la visibilité aux métiers, filières et formations des secteurs industriels.

Exemples d'actions menées en 2021 en Nouvelle-Aquitaine :

- ✓ Interventions auprès de collégiens* pour présenter les métiers.
- ✓ Visites d'entreprises avec des prescripteurs (Pôle emploi et mission locale).
- ✓ Création d'ateliers pédagogiques de découverte des métiers de l'agroalimentaire : décryptage des étiquettes produits, atelier autour de l'innovation avec l'association limousine des challenges.

*Titulaire du label "Conseiller Entreprise pour l'Ecole", décerné par le Rectorat, l'ARIA NA est habilitée à intervenir dans des classes.

Un travail de fond pour éclairer, sensibiliser et séduire les futurs candidats en créant des partenariats avec les différents prescripteurs : Pôle emploi, missions locales, établissements scolaires et supérieurs...

DES OUTILS CONCRETS POUR SOUTENIR VOS ACTIONS DE RECRUTEMENT

En 2021, création d'une websérie nationale avec le réseau des ARIA : « **Je viens bosser dans l'agroalimentaire** », en partenariat avec un youtubeur.

Une immersion au cœur du quotidien des salariés du secteur.

La websérie c'est :

- ✓ 30 000 vues en moyenne par vidéo,
- ✓ un partenariat avec Hachette,
- ✓ près de 70 épisodes programmés pour la fin de l'année 2022, dont 10 en Nouvelle-Aquitaine.



Un kit de com...

à destination des jeunes (vidéos, plaquette...) pour parler des métiers simplement.

Un guide pour recruter et fidéliser vos salariés.

Un guide d'accueil du stagiaire à venir.

**POUR PARTICIPER
À CE PROJET,
VEUILLEZ NOUS CONTACTER**

CRÉER DES OPPORTUNITÉS DE RENCONTRE

Avec vos pairs :

Le groupe de travail RH, composé de DRH et de chefs d'entreprises, se réunit plusieurs fois dans l'année pour :

- ✓ partager leur expérience : fidélisation, rémunération des salariés,
- ✓ construire et s'impliquer dans le plan d'action de l'ARIA pour promouvoir le secteur.

Avec vos futurs candidats :

- ✓ en vous accompagnant dans l'accueil de stagiaires,
- ✓ en sensibilisant les prescripteurs aux métiers du secteur (création de partenariats régionaux, visites d'entreprises...),
- ✓ en participant aux job datings pour lesquels l'ARIA NA est partenaire (ALINA, APEC Connect...).

**REJOIGNEZ LE GROUPE DE TRAVAIL,
DEVENEZ AMBASSADEUR
DE VOTRE SECTEUR !**

Des actions construites avec et pour les entreprises agroalimentaires !



RAYONNER À TRAVERS LES MÉDIAS

Les réseaux sociaux

Utilisez l'ARIA NA comme relai de vos communications LinkedIn ! Pensez à nous taguer dans vos publications sur la thématique RH (offres d'emplois, portes ouvertes...).

La presse, la radio et la télévision

En 2021, à l'occasion de la Semaine Nationale de l'Emploi Agroalimentaire, les entreprises adhérentes à l'ARIA et participantes à l'évènement ont bénéficié d'une trentaine de retombées médiatiques régionales et locales.

Une ambition qui sera poursuivie en 2022 ! L'occasion pour de nouvelles entreprises participantes de bénéficier de cette belle visibilité !



NOUVEAU

Une formation au média training en septembre 2022.
L'occasion de structurer votre prise de parole auprès des journalistes.